Michel Duclos, président de l'AICVF

Rajeunir et féminiser l'association

Tour à tour délégué aux régions, président de la région Rhône-Alpes ou vice-président national, Michel Duclos est actif au sein de l'AICVF depuis vingt ans. Aujourd'hui président, il succède à Yves Nioche. Le point sur les actions qu'il souhaite poursuivre et développer pour cette association comptant 2 000 adhérents.

Michel Duclos, président de l'AICVF

CFP : Dans quel état d'esprit prenez-vous vos fonctions ?

Michel Duclos : Je connais bien l'AICVF et c'est un véritable atout. J'ai été vice-président puis président du groupe Rhône-Alpes pendant six ans, de 2011 à 2017. Pendant sa présidence, Bertrand Montmoreau m'avait proposé d'intégrer le conseil d'administration, pour lequel j'ai été élu en 2012. Lors de l'élection de 2015, j'ai rejoint le bureau national et Yves Nioche m'a nommé vice-président de l'AICVF en 2017. Je connais donc les éventuelles difficultés auxquelles peut se heurter l'association mais aussi, et surtout, son grand potentiel. Je m'appuierai également sur l'expérience de trois anciens présidents avec qui je vais travailler étroitement : Paul Bréjon s'occupera de la commission des Prix avec, pourquoi pas, la création de nouveaux prix ; Bertrand Montmoreau aura une mission de suivi des salons et expositions ; Yves Nioche aura, quant à lui, une implication dans le comité technique.

Quelle sera votre priorité en tant que nouveau président ?

M. D. : Dans sa politique, Yves Nioche s'est efforcé de rajeunir les effectifs de l'association. Aujourd'hui, le conseil d'administration et le bureau national sont essentiellement composés de professionnels en activité. L'AICVF, comme toute association pérenne – nous fêtons nos 110 ans en 2020 – repose sur un équilibre. Les générations doivent être capables de travailler ensemble, de se comprendre et de se respecter. C'est vrai dans les deux sens. Nous assistons à un phénomène inédit dans l'histoire de l'humanité : jusqu'à présent, les anciens possédaient le savoir et le savoir-faire et apprenaient un métier à des jeunes qui écoutaient. La transmission se passait comme cela, dans la répétition. Nous vivons actuellement un conflit de générations avec l'arrivée des nouvelles technologies et surtout du numérique. Pour la première fois, des plus jeunes maîtrisent des technologies que les anciens, pour la plupart, n'arrivent pas à comprendre et intégrer. C'est très difficile pour quelqu'un qui est sur le point de terminer sa carrière de s'entendre dire qu'il n'y connaît rien… Mon rôle en tant que président est d'expliquer que ce n'est pas vrai et que ce n'est pas comme cela que ça doit se passer. Il doit y avoir un respect des plus jeunes vers les anciens mais aussi des anciens vers les plus jeunes. C'est ce qui fonctionne le mieux. Pour faire passer ce message, j'ai à cœur de poursuivre et de renforcer l'énorme implication de l'AICVF dans le monde de l'enseignement.

> *« Il doit y avoir un respect des plus jeunes vers les anciens mais aussi des anciens vers les plus jeunes. »*

Comment cela se traduit-il ?

M. D. : Nous avons 51 établissements (bac + 2/3 et bac + 5) partenaires de l'AICVF. Tous les ans, des dizaines de réunions techniques et de rencontres ont lieu entre les membres de l'association toutes générations confondues et les enseignants et étudiants. Cela permet de créer ce lien et de montrer que ces jeunes sont notre avenir.

Vous avez par ailleurs mis en place un nouveau prix récemment ?

M. D. : Nous avons aujourd'hui deux grands prix mettant les jeunes en lumière. Le Prix Roger Cadiergues, en hommage

Cette année, le Prix Roger Cadiergues de l'AICVF a récompensé Loan Hemery (meilleur mémoire de fin d'étude en alternance) ; Aurore Wurtz (meilleur projet de fin d'études pour la compétition européenne « Rehva Student competition ») ; Marceau Enguerrans (meilleur projet de fin d'études).

à cette grande figure de l'AICVF, récompense des étudiants niveau bac + 5 via leur mémoire de fin d'études. Parmi les trois prix, l'un est décerné à un étudiant ayant rendu son mémoire en anglais. Il sera ensuite proposé au prix européen organisé par l'association Rehva, la fédération européenne des associations de génie climatique. Le gagnant ira ensuite en compétition pour le prix mondial.
L'autre prix, qui a en effet pris une importance incroyable en peu de temps, récompense, dans le cadre d'un concours, des étudiants en bac + 2 ou 3. Lorsque j'étais président du groupe Rhône-Alpes, j'avais organisé un trophée entre deux établissements, La Martinière à Lyon et le lycée Roger Deschaux à Grenoble. En 2017, j'ai proposé au conseil d'administration de réfléchir à une vision nationale de ce prix. Nous avons proposé à nos membres partenaires des établissements de BTS et IUT de nous envoyer des candidats de toute la France. Un enseignant concocte un sujet spécifique – et difficile ! – et, au terme des quatre heures d'épreuve, le meilleur candidat à ce concours est lauréat.

Est-ce une occasion pour l'AICVF de développer ses partenariats avec l'enseignement ?

M. D. : Absolument ! C'est d'ailleurs très intéressant de constater que l'AICVF est la seule association présente au niveau de l'ensemble des professions du génie climatique et du CVC : bureaux d'études, installateurs, experts judiciaires, mais aussi grands fournisseurs d'énergie. Mais il manque des passerelles entre nos métiers et les formations. Aujourd'hui, une classe de 15 BTS qui sort diplômée aura 30 emplois à disposition ! Nous manquons cruellement de jeunes et il est vrai que ce concours permet de développer de nouveaux partenariats. En 2019, le prix a été remporté par un étudiant de l'École des éco-activités (L'Éa) et c'était une très bonne nouvelle car jusqu'ici les Parisiens n'avaient pas d'établissement représenté. En 2019, il y en avait deux puisque le lycée Raspail avait également participé. En 2020, le lycée Maximilien Perret sera aussi présent. Idem pour le lycée Diderot de Marseille qui a entendu parler de ce prix et qui, depuis, est devenu partenaire AICVF.

Quels sont les autres axes vers lesquels vous souhaitez orienter l'association ?

M. D. : Mon autre ambition est de féminiser l'AICVF. Les femmes sont déjà présentes mais je souhaiterais qu'elles soient davantage représentées. Nous comptons notamment de grandes figures féminines, comme Nathalie Tchang ou Dominique Alléhaux, ainsi que deux présidentes de régions, Caroline Oviguian en Rhône-Alpes et Nadège Fontaine en Provence, qui font un travail remarquable. Le conseil d'administration de l'association compte également deux femmes. Nos métiers s'ouvrent aux femmes mais c'est un travail de longue haleine. Nous incitons nos membres entreprises et bureaux d'études à convier leurs effectifs féminins à rejoindre l'AICVF. Nous savons que ce ne sera pas facile...
Un autre axe ambitieux auquel nous nous attelons est l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique. Pour ce faire, nous avons toiletté nos statuts et notre règlement, selon le modèle du Conseil d'Etat. Le dépôt de dossier a été fait en fin d'année et nous allons maintenant nous livrer à un échange de courriers avec les différents ministères, et notamment le ministère de l'Intérieur. Nous avons bon espoir d'obtenir cette reconnaissance, notamment vis-à-vis de notre implication auprès des jeunes ainsi que de notre expérience au niveau environnemental avec notre maîtrise dans la réalisation d'économies d'énergie et la réduction carbone.

Sur cet aspect justement, lié à la future RE 2020, quelle est la position de l'AICVF ?

M. D. : L'AICVF participe fortement à l'expérimentation du référentiel E+C- depuis quatre ans. Notre rôle est de fournir à nos membres les informations le plus en amont possible afin de pouvoir leur dire que telle ou telle méthode de travail qu'ils avaient disparaîtra, notamment par rapport à des technologies qui n'auront plus leur place dans la réglementation. Si j'avais un message à faire passer aux pouvoirs publics : écoutez-nous ! La fuite en avant sur les économies d'énergie peut parfois conduire à des monstres... La notion de qualité de l'air intérieur, notamment, sur laquelle nous travaillons beaucoup, et en particulier avec la fédération Rehva, ne semble pas être davantage prise en compte dans la future réglementation, la ventilation étant toujours régie par l'arrêté de 82... C'est extrêmement dommage parce que la France a toujours des difficultés à évoluer sereinement et lentement. Nous fonctionnons par à-coups. Ce paradoxe fera que ce sera sans doute l'Europe qui imposera des choses et la France sera contrainte de s'y plier. Nous avons la volonté, avec le président de Rehva, Frank Hovorka, d'aller porter ce message auprès des pouvoirs publics et de la DHUP. Nous espérons que des portes pourront s'ouvrir. ●

Prochain congrès de l'AICVF : le 18 septembre 2020 à Lyon

Avec le titre « L'air, l'eau et le feu », le 37e congrès de l'AICVF abordera la question des normes anciennes et nouvelles en termes de qualité de l'air, s'interrogera sur la future expertise des ingénieurs en matière de qualité de l'eau dans les réseaux d'eau chaude et d'eau froide et, enfin, s'attardera sur les problématiques de stockage de l'énergie.